



Fiche technique N° TB1140

08-02-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plaques de plâtre - Toiles de verre
- Anciennes maçonneries : Béton - Enduit de ciment - Briques
- Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques

MYKONOS VELOURS

Peinture décorative veloutée

INTÉRIEUR

8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative veloutée en finition, formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales (plaques de plâtre – toiles de verre - anciennes peintures – anciennes maçonneries).

Qualités dominantes :

- Recommandée pour la réalisation de grandes surfaces.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Entretien facile.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L
(selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60%
d'humidité relative).

- Présentation : Prêt à l'emploi - Blanc
- Aspect en finition : Satin Velouté
- Matériel : Brosse, Rouleau ou Pistolet Airless
- Dilution et nettoyage du matériel : Eau
- Coloration : Teintes approchantes en tons pastels
- Conditionnement : 3L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- Densité (Blanc) : 1,24 à 1,34
- Extrait sec (pondéral) (Blanc) : 48 à 52 %
- Taux de brillance à 60° : 11 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 15 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : nous recommandons l'impression du support avec notre **THELOPRIM AQUA** ou **SOUS-COUCHE UNIVERSELLE**.
- **Sur maçonneries** : appliquer en impression notre **RAVALPRIM**.
- **Sur supports ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **PROTEXFER PRIMAIRE ANTI-CORROSION**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- **Sur fonds neufs et toile de verre, appliquer 2 couches comme suit** :
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures
ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 05 62 742 742 - Fax : 05 61 787 551
Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015